



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 9 mars 2022

Projet d'autoroute Poitiers-Limoges : Assemblée de clôture le 10 mars 2022

Depuis le 4 janvier 2022, le public peut s'informer et s'exprimer sur le projet d'autoroute entre Poitiers et Limoges.

L'assemblée des territoires de clôture du 10 mars mettra un terme aux réunions publiques, ateliers et permanences d'information organisés dans le cadre de la concertation.

Elle se déroulera à 18h00 au foyer club polyvalent de Peyrat de Bellac (87).

La réunion sera accessible par visioconférence. Les liens Zoom et Youtube sont disponibles sur le site du projet : www.autoroute.poitiers-limoges.fr

Pour autant, la concertation se poursuit sur Internet jusqu'au 20 mars 2022 :

- L'ensemble des documents d'information sur le projet, les avis déposés et le formulaire pour s'exprimer sont disponibles sur le site du projet. Déjà plus de 1 900 avis et questions y ont été déposés. 32 contributions d'acteurs sont également consultables.

L'État, par le biais de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine, s'emploie à répondre dans les meilleurs délais aux nombreuses sollicitations sous le contrôle des garants du débat public. Les réponses aux questions sont publiées au fil de l'eau sur le site de la concertation.

- **La plateforme d'expression en ligne reste ouverte jusqu'au 20 mars.** Elle restera disponible en consultation après cette date et les réponses aux questions continueront à être publiées.

Ce site est régulièrement enrichi avec les présentations et compte-rendus des réunions et des fiches thématiques pour éclairer certains aspects jugés importants par les publics mobilisés dans la concertation.